

## Préavis no 01/2016

# RAPPORT AU CONSEIL GENERAL DE CHAVANNES-LE-CHENE CONCERNANT

## Les comptes et la gestion pour l'année 2015

Monsieur le Président. Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le résumé des comptes 2015 est joint au présent préavis.

Il laisse apparaître un bénéfice d'exploitation de fr.176'562.46. Le résultat net d'exploitation moins amortissements et attributions obligatoires se monte à un bénéfice de fr. 4'106.82

Les amortissements comptables et attributions obligatoires suivants ont été effectués :

Bâtiment communal :	fr.	10'000.00
Abri PCi :	fr.	8'000.00
Four:	fr.	14'000.00
Epuration :	fr.	14'000.00
Routes:	fr.	25'000.00
Chemins:	fr.	10'000.00
Hôtel de ville :	fr.	5'000.00
Appartements bâtiment communal	fr.	25'000.00
Collecteurs	fr.	10'000.00
Collège	fr.	7'500.00
Capital de dotation :	fr.	5'000.00
Cibleries	fr.	5'000.00
Grande salle	fr.	5'000.00
Parts sociales foot	fr.	2'000.00
Fds de réserve ordures	fr.	45.64
Fds de réserve débiteurs douteux	fr.	27'000.00

Ce qui porte le total des amortissements et attributions obligatoires à fr. 172'455.64

Un amortissement extraordinaire

Appartement bâtiment communal. fr. 6'569.50

Et un prélèvement sur fonds de réserves ont été exécutés :

**Pompiers** 

fr. 8'854.25

#### Le bénéfice net de l'exercice 2015 est donc de fr. 6'301.57

Dans l'ensemble, le budget a été bien tenu, cependant les commentaires suivants méritent d'accompagner les comptes 2015:

#### Finances:

Il est à noter une rentrée stable des divers impôts communaux. Cependant, en 2015, l'état de Vaud a défalqué pour **fr.10'467.20** d'impôts et a demandé que nous augmentions notre fonds de réserve pour débiteurs douteux à **fr. 49'856.70.** 

Un montant de fr. 70'000.00 a été mis en compte pour retour sur péréquation suite à une simulation.

#### Bâtiments:

<u>Grande salle</u>: Des travaux de rénovation ont été effectués pour un montant approximatif de **fr. 50'000.00.** 

#### Travaux:

<u>Routes</u>: Le déneigement pour l'hiver 2014/2015 a coûté environ **fr. 16'000.00**. Pour comparaison, l'hiver précédent le coût était d'environ **fr. 3'500.00**.

<u>Ordures</u>: La taxe ordures va rester à **fr. 55.00** pour 2016, le léger excédent de revenus dans le dicastère ordures ménagères, nous conforte dans cette décision.

<u>Réseaux d'égouts et d'épuration</u> : l'augmentation du poste honoraire et prestation est due à la mise à jour du SIT (Système d'information du Territoire) par CFA.

#### Police:

<u>Défense contre l'incendie</u>: Un complément de notre réseau hydrante dans les quartiers Epinettes et Charerette a été effectué pour un montant d'environ **fr. 6'000.00** 

# Sécurité sociale :

<u>Service social</u>: Le montant des coûts liés à l'accueil de la petite enfance a explosé. Il est d'environ fr. 28'600.00 soit une augmentation de 300 % par rapport à 2014.

<u>Services industriels</u>: La démolition du réservoir ainsi que divers travaux sur le réseau ont été effectués pour une somme d'environ fr. 21'500.00.

Pour conclure, les charges indépendantes à notre gestion interne soit écoles de musique, écoles, police, accueil de la petite enfance, facture sociale etc sont en constante augmentation depuis des années et selon les prévisions cela ne va pas changer.

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

## LE CONSEIL GENERAL DE CHAVANNES-LE-CHENE

sur proposition de la Municipalité entendu le rapport de la Commission de gestion et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

# décide:

Art. 1. Les comptes de l'exercice 2015 sont acceptés.

Charges: fr. 1'016'819.59 Revenu

Revenus: fr. 1'023'121.16

Bénéfice: fr. 6'301.57

Art. 2. La gestion de l'exercice 2015 est acceptée.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

F. Marmier

La Secrétaire

N. Mercier